

**2010/2975 - Approbation d'une convention de parrainage sous forme de partenariat communication entre la Ville de Lyon-Musée d'Art Contemporain et VisiterLyon** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 01/11/2010, p. 2171)

Rapporteur : M. LE MAIRE, en remplacement de M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur momentanément absent

(Adopté.)